

Investir ensemble dans les éoliennes près de chez nous



LETTRE D'INFORMATION ELECTRABEL COGREEN
OCTOBRE 2014

Cher lecteur,

Nous voici déjà arrivés à notre troisième bulletin d'information sur Electrabel CoGreen. Vous trouverez notamment ci-après des informations actualisées sur la production de nos parcs éoliens et vous découvrirez comment se déroule l'inspection d'une éolienne. Nous aborderons également un sujet d'actualité de premier plan : la pénurie d'électricité potentielle de cet hiver. Vous aimeriez relire nos bulletins d'information précédents ? Vous pourrez les consulter sur le site Internet d'Electrabel CoGreen.

Bonne lecture !

Avec nos meilleures éco-salutations,

L'équipe **CoGreen**



FEEDBACK ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La première assemblée générale ordinaire d'Electrabel CoGreen s'est déroulée le 20 juin 2014 dans les bureaux de GDF SUEZ à Bruxelles.

L'assemblée a approuvé les comptes annuels à l'unanimité, après quoi la décharge a été octroyée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire. Didier Léchaudé, président du Conseil d'Administration, a présenté un aperçu des activités du premier exercice et des premiers résultats de production des cinq parcs éoliens CoGreen. 60 % de l'objectif ont déjà été atteints!

Pour conclure, Christophe Horman (Electrabel, département Développement durable) a donné une présentation sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, avec des conseils en matière de chauffage et de consommation d'électricité. Il a également donné une série d'informations sur l'isolation et les appareils électriques et a répondu à la question de savoir comment adapter notre comportement afin de réduire notre consommation. Sa présentation se trouve sur notre site Internet.

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu en juin 2015.

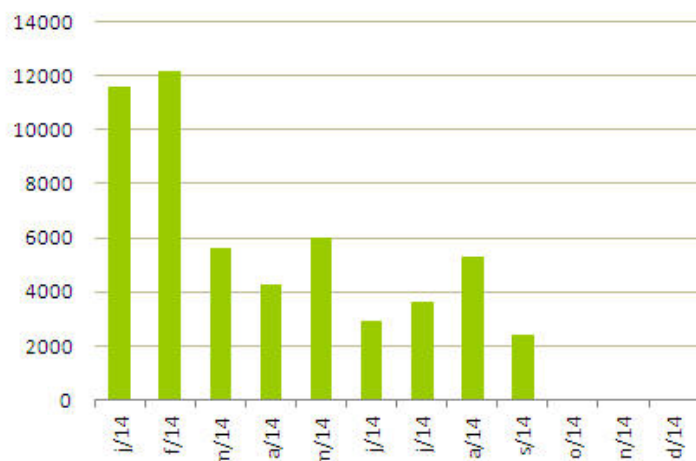
PRODUCTION D'ÉNERGIE

Au cours de la période janvier-septembre 2014, les cinq parcs éoliens de CoGreen ont produit au total 54 000 MWh, soit une moyenne de 6 000 MWh par mois ou encore l'équivalent de la consommation de 20 500 ménages !

Les mois d'été faiblement venteux étant désormais derrière nous, la production d'électricité des parcs éoliens recommencera à augmenter.

Venez régulièrement jeter un coup d'œil sur www.electrabelcogreen.be. Vous y trouverez une mise à jour mensuelle des données de production de chacun des cinq parcs.

Production parcs éoliens de CoGreen (MWh)



PRÉVISIONS POUR 2015

Electrabel entamera prochainement la construction de huit nouveaux projets éoliens situés en Flandre et en Wallonie. Il s'agit au total de 25 éoliennes, d'une capacité totale de 50 MW. Ces éoliennes devraient être mises en service en 2015.

Avec CoGreen, les riverains de la plupart de ces nouveaux parcs auront une nouvelle fois la possibilité d'investir dans des éoliennes situées près de chez eux.

Le nombre de parcs éoliens et la capacité de production totale de CoGreen vont donc probablement plus que doubler l'année prochaine !

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant des travaux réalisés sur les différents sites dans les prochains bulletins d'information.



TRAVAUX SUR LES ÉOLIENNES

Au cours de ces derniers mois, les pales de plusieurs parcs éoliens de CoGreen ont été inspectées au moyen de techniques faisant appel à des cordes – une activité spectaculaire !

Vous avez peut-être remarqué ces personnes suspendues aux pales des éoliennes au moyen de cordes.

Un travail déconseillé aux personnes atteintes de vertige! Ce type de travail d'inspection est préparé avec le plus grand soin. La sécurité est bien entendu d'une importance cruciale. Le personnel déployé à cette occasion est très bien formé et préparé à ce type d'intervention. Ces méthodes de travail sont parfaitement conformes aux normes internationales.



Pourquoi ces travaux sont-ils nécessaires?

L'inspection des pales fait partie du programme de maintenance et a lieu deux fois par an. En général, cette inspection est effectuée avec des appareils à partir du sol, les pales étant inspectées de manière visuelle. Lorsqu'un contrôle plus détaillé est nécessaire, des cordes sont utilisées. Ces inspections permettent également d'effectuer des travaux de nettoyage ou de petites réparations suite à des dommages causés par la foudre ou la chute d'objets. Lorsqu'il s'agit de travaux de réparation plus importants, une plate-forme est utilisée.



PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ CET HIVER ?



La pénurie d'électricité potentielle cet hiver est un sujet d'actualité qui soulève de nombreuses questions dans les médias. Vous trouverez dans ce qui suit un aperçu des mesures prises par Electrabel afin d'éviter les problèmes d'approvisionnement.

Electrabel possède un parc de production diversifié, flexible et situé en Belgique. Actuellement, une partie de son parc de production nucléaire est indisponible. L'entreprise met tout en œuvre pour restaurer la situation en toute sûreté. Elle mobilise toutes les expertises nécessaires et travaille sans relâche.

La priorité d'Electrabel dans ce contexte: mettre tout en œuvre pour garantir ses engagements vis-à-vis de ses clients et pour participer à la stabilité du réseau.

Pour cela, l'entreprise a déjà pris certaines dispositions :

- Electrabel a décidé de revoir le planning de grands travaux (révisions) dans un certain nombre de centrales afin que ceux-ci n'aient pas lieu en hiver. De même, l'entretien de quelques centrales prévu après l'hiver a été avancé à septembre – octobre 2014, afin de les rendre opérationnelles pour l'hiver ;
- Electrabel vérifie actuellement la possibilité de mettre à disposition des capacités supplémentaires ;
- toutes ses centrales au gaz seront disponibles cet hiver ;
- sa centrale biomasse Max Green est aussi opérationnelle ;
- le planning d'entretien de la centrale d'accumulation de Coo a été adapté afin que celle-ci soit totalement disponible durant cet hiver ;
- des accords ont été conclus avec des entreprises à forte intensité énergétique afin de pouvoir diminuer temporairement leur consommation lors des moments de pointe.

Plus d'information actuelle sur ce sujet

<https://www.electrabel.com/fr/corporate/actualite-entreprise/dossiers/assurance-approvisionnement>

<http://www.elia.be/fr/a-propos-elia/questions-securite-d-approvisionnement-et-penurie-en-Belgique>